



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19 AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

## POUR QUI ?



Pour les collégiens  
et lycéens  
de 12 à 18 ans

## POURQUOI ?



Pour se protéger  
et protéger  
les autres

## C'EST QUOI ?



Un vaccin contre  
la COVID-19 gratuit  
et certifié



## COMMENT ?

- 12-15 ans : un responsable légal signe l'autorisation
- 16-18 ans : l'élève signe l'autorisation
- 12-18 ans : l'élève remplit un questionnaire.  
S'il en a besoin, il pourra être aidé par le collège  
ou le lycée.